

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

Les membres des Comités d'éthique éprouvent régulièrement le besoin d'être davantage familiarisés avec les différents aspects de l'éthique, ses racines et cadres de références, les modalités concrètes de fonctionnement d'un comité local, la rédaction d'avis, les questions d'éthique clinique qui leurs sont soumises, leurs possibilités d'exercer une vigilance et d'agir en vue d'une éthique concrète qui imprègne le quotidien des soins. Cette formation offre aussi la possibilité d'accompagner les membres d'un Comité local en vue de soumettre à un regard extérieur les réflexions et interrogations qui sont les leurs.

Déroulement de la formation

Il s'agit par la formation de permettre à tous les membres du Comité d'être sensibilisés à différents aspects de l'éthique dans le domaine des soins de santé, de s'approprier ensemble une terminologie commune, de confronter leurs représentations et interrogations et de les mettre en délibération.

Trois grands axes de formation sont ainsi proposés :

- un axe philosophique
- un axe centré sur les pratiques soignantes pluridisciplinaires
- un axe centré sur l'éthique clinique et l'organisation des Comités d'éthique.

Axe philosophique : Michel Dupuis

- qu'est-ce que l'éthique et quelles en sont les racines philosophiques ?
- qu'est-ce que la bioéthique et quels en sont les enjeux contemporains ?
- quels sont les grands courants qui traversent les différentes approches de l'éthique dans le domaine de la santé ? Comment les lois nationales témoignent-elles de ces différents courants ?
- qu'est-ce que la vigilance éthique et comment se décline-t-elle à tous les échelons d'une structure ? En quoi concerne-t-elle l'organisation et le management ?

Axe centré sur les pratiques soignantes pluridisciplinaires : Walter Hesbeen

- qu'est-ce que l'éthique du quotidien des soins et en quoi une telle éthique concerne-t-elle chacun ?
- quelle distinction y a-t-il entre *faire des soins* et *prendre soin* ?
- de quelle considération pour l'humain le prendre soin procède-t-il et en quoi oriente-t-il la conception même que l'on a de son métier de professionnel de la santé ?
- qu'est-ce que la notion de *valeurs* et comment celles-ci peuvent-elles imprégner les pratiques de chacun ?
- en quoi le *respect*, la *dignité*, l'*humilité*, la *sensibilité*, la *bienveillance*, la *délicatesse* et la *créativité* peuvent-ils se proposer comme autant de valeurs et qualités d'une pratique soignante soucieuse d'accueillir et de prendre en compte la singularité de l'humain ?
- qu'est-ce que l'*intelligence du singulier* et en quoi est-elle incontournable pour une *compétence soignante* de situation ?

RÉFÉRENCE GEFERS

S02

RÉFÉRENCE OGDPC

4196

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

Les membres des Comités, groupes ou espaces éthiques

INTERVENANTS

Michel Dupuis,
Walter Hesbeen, Serge
Philippon

DURÉE

6 jours

DURÉE

4 à 6 jours en modules
de 2 jours

EN INTRA

LIEU - DATES

À convenir selon la
demande et les
disponibilités.

TARIF

Devis sur demande



Axe centré sur l'éthique clinique et l'organisation des Comités d'éthique : Raymond Gueibe

- qu'est-ce que l'éthique clinique ?
- comment les valeurs personnelles plus ou moins conscientes orientent-elles la pratique professionnelle de chacun ?
- qu'est-ce qu'une *délibération éthique* et comment les valeurs en présence orientent-elles les débats et décisions ?
- qu'est-ce qu'une relecture éthique de situations de soins, quelles en sont les modalités et comment de telles relectures contribuent-elles à l'évaluation des pratiques en vue de les faire évoluer ?
- quelques retours sur expérience de Comités d'éthique à partir de situations cliniques et perspectives pour une organisation efficiente.
- Identification des besoins et des modalités pratiques en vue d'un accompagnement régulier du Comité d'éthique.

Accompagnement

Nous préconisons un accompagnement des membres du Comité d'éthique afin d'échanger avec eux à partir de leurs expériences et interrogations et, si besoin, d'apporter des éléments théoriques ou juridiques de repères plus formels. L'accompagnement peut-être assuré par un des intervenants ou, alternativement, chacun de ceux-ci en fonction des attentes formulées.

Méthode pédagogique

La méthode pédagogique conjugue des apports de connaissances à des aspects pratiques tirés, entre autres, de l'expérience de chacun et des interrogations exprimées.

Interactive, la pédagogie est basée sur les échanges entre le formateur et les personnes en formation et entre les membres du groupe eux-mêmes. Les expériences des uns sont ainsi réutilisées pour aider à la compréhension des autres membres.

Tout en respectant les objectifs de la formation, une grande souplesse préside au suivi des journées. Celle-ci est nécessaire pour être à l'écoute de chacun dans ses interrogations, ses craintes éventuelles ou ses difficultés. Des liens entre les concepts éclairants des expériences heureuses ou malheureuses permettent de mieux les appréhender et de comprendre ce qui a pu réussir ou mettre en difficulté. Des apports réglementaires et conceptuels seront apportés en lien avec les situations. L'échange et les reformulations permettront de s'assurer d'une compréhension commune.

La posture des formateurs du GEFERS est ancrée dans l'accompagnement du cheminement de chaque participant afin d'assurer la compréhension et l'intégration des apports de la formation. Sur le plan éthique, cette action de formation se déroule dans le souci du respect de chacun et de la tolérance aux situations présentées. La confidentialité et la non substitution à l'autre sont posées comme des règles incontournables.

Évaluation

Un premier temps d'évaluation individuel des acquis de la formation est prévu à l'issue de la session de formation sur support écrit. La grille servant de support peut être remise au Service de la formation de l'établissement.

Un second temps d'évaluation en présence d'un responsable des services concernés et du responsable de la formation continue de l'établissement est recommandé.

Ces deux temps de formation pourraient être suivis par une procédure menée par l'établissement et dont nous pouvons convenir, si cela est souhaité, les modalités en commun. L'expérience menée dans d'autres établissements est celle de réunir deux groupes environ six mois après la formation et en présence de responsables de l'établissement afin d'échanger sur les effets de la formation, les bénéfices observés et les difficultés rencontrées.



Accueil de stagiaires présentant un handicap

Afin d'adapter l'accueil, l'organisation de la salle et l'enseignement, il est souhaité que le formateur soit avisé de la présence d'une personne présentant un déficit sensoriel ou moteur.

